

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

**(À retourner avant le 1er février 2019)**

Pour faciliter la gestion des dossiers, S.V.P. complétez ce formulaire d'inscription électroniquement, plutôt que par écrit et nous le retourner par courriel à [tournointerentreprise@outlook.com](mailto:tournointerentreprise@outlook.com)

Classe : Compétitif   
Participation   
Récréatif

Nom de l'équipe :


Nom du responsable:

Nom et adresse de l'entreprise représentée :

<b>Nom de l'entreprise</b>	
<b>Rue</b>	
<b>Ville, Province</b>	
<b>Code Postal</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Fax</b>	
<b>Courriel</b>	

Couleur dominante de vos chandails :

Ci-joint :

- Votre chèque à l'ordre de : Tournoi Inter-Entreprise Mirage  
178 rue des Pommiers  
Victoriaville, Qc.  
G6T 1Y6 
- La liste de vos joueurs
- La liste de paie ou d'ancienneté de vos employés. (**S.V.P., soulignez le nom des personnes qui figurent sur cette liste ainsi que sur la liste des joueurs**)
- Pour nouvelle équipe seulement, copie de votre logo de compagnie (*vous pouvez joindre une carte d'affaires ou envoyez par courriel un fichier JPEG*).

---

Vous avez lu et comprenez les règlements qui vous ont été envoyés.

Signature du responsable:



# RÈGLEMENTS

## **TOURNOI DE HOCKEY INTER-ENTREPRISE**

### **15, 16 et 17 mars 2019**



- 1- Les règlements sont ceux de la F.Q.H.G.
- 2- Éligibilité des joueurs :
  - a) Les équipes doivent être composées de joueurs qui travaillent actuellement et qui sont à l'emploi depuis le 1<sup>er</sup> mars 2018 ou qui **ont travaillé un minimum de soixante (60) jours ouvrables durant l'année 2018-2019**, pour l'entreprise représentée. **Une copie de la liste de paie ou d'ancienneté avec les dates d'entrée et de départ des employés devra être fournie par chaque équipe lors de l'inscription. Chaque joueur devra présenter a son premier match une pièce d'identité avec photo et un talon de paie de la CIE de l'année 2018 ou 2019 avant le début de la partie, sinon le joueur n'est pas éligible pour la partie. Cette année, nous allons être stricte avec se règlement, donc au 1<sup>er</sup> match de chaque équipes, si nous n'avons pas recu une copie de la liste d'ancienneté de la compagnie, nous allons faire une vérification avec les talons de paie. Ceci pour éviter tout problème.**
  - b) **Gardiens de buts** : Les équipes qui n'ont pas de gardien à leur emploi, devront obtenir le consentement de la direction du tournoi afin que le gardien pressenti puisse participer au tournoi.
  - c) **Trois (3) étudiants (de 18ans et plus) seulement pourront être employés**, à la condition qu'ils aient travaillé un minimum de trente (30) jours ouvrables pour le compte de l'entreprise représentée durant l'année du tournoi. Le nom du joueur étudiant doit apparaître sur la liste de paie que chaque équipe devra fournir à la direction du tournoi.
  - d) Tout joueur ayant évolué **un ou plusieurs matchs** dans l'un ou l'autre des calibres suivants : **Junior BB, Junior AA, Junior AAA, Junior Majeur, Semi-Pro, Senior ou Professionnel**, au cours de la saison 2017/2018 (sept. 2017 à avril 2018) ainsi qu'au cours de la saison actuelle (sept. 2017 à aujourd'hui), **ne sera pas éligible** à participer au tournoi. Ce règlement s'applique également aux gardiens de buts ainsi qu'aux joueurs étudiants. Toutes équipes fautives à ce règlement, se verra perdre son match par défaut (1-0).
  - e) Tous les joueurs doivent être âgés de 18 ans et plus pour être admissibles.
  - f) Voici les restrictions par classe :
    - COMPÉTITION** : Tout joueur ayant évolué **un ou plusieurs matchs** dans l'un ou l'autre des calibres suivants : **Junior BB, Junior AA, Junior AAA, Junior Majeur, Semi-Pro, Senior ou Professionnel**, au cours de la saison 2017/2018 (sept. 2017 à avril 2018) ainsi qu'au cours de la saison actuelle (sept. 2017 à aujourd'hui), **ne sera pas éligible** à participer au tournoi. Ce règlement s'applique également aux gardiens de buts ainsi qu'aux joueurs étudiants. Toutes équipes fautives à ce règlement, se verra perdre son match par défaut (1-0).
    - PARTICIPATION** : Tout joueur ayant évolué **un ou plusieurs matchs** dans l'un ou l'autre des calibres suivants : **Junior BB, Junior AA, Junior AAA, Junior Majeur, Semi-Pro, Senior ou Professionnel**, au cours de la saison 2017/2018 (sept. 2017 à avril 2018) ainsi qu'au cours de la saison actuelle (sept. 2017 à aujourd'hui), **ne sera pas éligible** à participer au tournoi. Ce règlement s'applique également aux gardiens de buts ainsi qu'aux joueurs étudiants. Toutes équipes fautives à ce règlement, se verra perdre son match par défaut (1-0). Un seul joueur de la LRH(Ligue Régionale de Hockey, ligue regroupant Daveluyville, Warwick, Asbestos, etc) sera permis, gardien inclus.
    - RÉCRÉATIF** : Cette classe se veut totalement amicale et sur invitation. Vous pouvez faire la demande d'y être, cependant la direction se garde le droit de refuser votre demande. Un maximum de 8 équipes sera permis dans cette catégorie. Aucun joueur de la LRH permis.
3. Les parties seront de **2 périodes. La 1ere sera de 12 minutes et la 2e de 15 minutes(chronométrées)** et la glace sera refaite après chaque première période. La période d'échauffement sera de 5 minutes, lorsque cette dernière sera terminée, vous **DEVEZ** être prêt pour la mise au jeu. Dans le cas ou vous n'êtes pas prêt, une punition de 2 minutes pour avoir retardé la partie sera donné.
4. Le tournoi sera de type « Gagnants/Perdants » pour toutes les classes (peut être modifié sans préavis).
5. Les mises en échec sont **interdites**.
6. Les **lancés frappés** sont permis dans **toutes les classes**.
7. Un joueur qui sera expulsé d'une partie, **le sera également pour le reste du tournoi**.
8. **Chaque équipe n'a le droit d'utiliser que les joueurs inscrits sur la formule d'inscription.**
9. Aucun protêt, changement ou contestation sur la liste des joueurs ne sera acceptée durant le tournoi.
10. Après une différence de cinq (**5**) **buts**, le temps ne sera plus chronométré.  
Après une différence de sept (**7**) **buts**, la partie sera terminée.
11. **En cas d'égalité** après deux (2) périodes de jeu réglementaires, il y aura fusillade à 3 joueurs et à 1 joueur s'il n'y a toujours pas eu de but. Après la 1ere ronde(3 premiers joueurs) un même joueur peut revenir lancer. Pour les demies-finales, une prolongation de 5 minutes non-chronométré au lieu, suivi d'une fusillade sous le même principe que les rondes antérieures. Pour les finales, il y aura une supplémentaire de 10 minutes non-chronométrées, à 3 contre 3, et les changements de joueurs se feront en cours de jeu. Si l'égalité persiste, il y aura une fusillade à 3 joueurs.

12. **Aucun temps d'arrêt** avant les demies-finales. Pour les demies-finales et finale, 1 temps d'arrêt par équipe sera accepté.
13. **Un service de bar sera en place. Il est donc STRICTEMENT INTERDIT d'apporter toute boisson alcoolisée dans l'aréna. Si une personne est prise en défaut, elle est passible d'expulsion du TOURNOI.**
14. La direction du tournoi se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident, de vol ou de vandalisme survenu pendant la durée du tournoi.

**Votre comité organisateur  
Luc et Jason**